Le deuxième atelier régional sur genre et tenures foncière et forestière en Afrique, tenu du 9 au 14 octobre 2012, a été organisé par le Réseau des femmes africaines pour la gestion communautaire des forêts (REFACOF), en étroite collaboration avec Forest people program (FPP) et avec l'appui financier de l'Initiative pour les droits, en anglais Rights and ressources initiative (RRI), et de Ford fondation. Il a entre autres connu la participation des points focaux des pays membres du REFACOF (Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Liberia, Mali, Nigeria, RDC, Centrafrique, Rwanda et Tchad).

A la veille de la fin des travaux, les acteurs se sont prêtés aux questions des journalistes. La présidente régionale de REFACOF, Cécile Ndjebet, leur a expliqué que cette rencontre participe de la mise en oeuvre du plan stratégique 2011-2015 portant sur le renforcement des capacités des membres au sujet des thèmes comme le genre, les tenures foncière et forestière et le changement climatique. "Le réseau n'a que 3 ans et nous évoluons de manière rassurante pour toucher les gouvernants et les femmes, les premières concernées", a souligné la présidente.

La représentante de RRI, Marina France, a dit aux hommes de médias que sa structure entretient des liens très étroits avec le REFACOF et entend l'accompagner d'autant plus qu'elle a pour mission "d'appuyer la lutte des communautés locales et des peuples autochtones contre la marginalisation et la pauvreté en promouvant un plus grand engagement et une action mondiale envers les réformes politiques, le marché et législatives qui sécurisent leurs droits de propriété, de contrôle et de bénéfices des ressources naturelles, particulièrement de la terre et des forêts".

Etait aussi présente à cette rencontre la ministre de la Promotion et de la femme, Nestorine Sangaré, qui a présidé la cérémonie d'ouverture. Celice Ndjebet lui a demandé d'inscrire le REFACOF comme partenaire, de l'impliquer dans la planification des activités de son département ministériel et de plaider en faveur de réformes foncières aux fins de sécuriser les droits des femmes burkinabè.

La ministre de la Promotion de la femme a, à son tour, demandé l'accompagnement du réseau pour la prise en compte du genre dans les problématiques foncière et forestière. Cette rencontre a consacré la réélection de la présidente régionale, Cécile Ndjebet ; de la vice-présidente, Julie Weah ; et de la secrétaire générale, Korotoumou Ouédraogo.

Ayant présidé la cérémonie d'ouverture, le maire de Ouagadougou, Simon Compaoré, a émis le souhait qu'un protocole d'accord soit signé entre le réseau et l'association des municipalités du Burkina (AMBF), dont il est le président. Entre autres résultats atteints, on peut noter que chaque pays membre a élaboré son plan d'action pour l'année 2013 et que des opportunités ont été identifiées pour faire évoluer les droits de femmes africaines à tenure et aux ressources naturelles.

Par Abdou Karim Sawadogo, Source: http://fr.allafrica.com